

De nombreuses réunions ont été annulées dès l'annonce du confinement, dont les Commissions d'Attributions de Logement. Ces CAL reprennent ce début mai de façon dématérialisée (par internet, téléphone...) pour pouvoir attribuer les logements le plus vite possible. Pas de Calais Habitat a maintenu la plupart de ses réunions d'instances mais de façon dématérialisée aussi :

- 4 Mai 2020 : **SIGH** : Commission d'Attribution de Logements dématérialisée de Lille et d'Arras et l'Artois (la reprise avait eu lieu le 27 Avril)
- 4 Mai 2020 : **Pas-de-Calais Habitat** : Commission d'Attribution de Logements Côte d'Opale, Audomarois et Commission d'Attribution de Logements dématérialisée de l'Arrageois
- 7 Mai 2020 : **Pas-de-Calais Habitat** : Commission d'Attribution de Logements dématérialisée de Béthune – Bruay (la reprise avait eu lieu le 29 Avril)
- 11 Mai 2020 : **SIGH** : Commission d'Attribution de Logements dématérialisée de Lille, d'Arras et de l'Artois
- 11 Mai 2020 : **Pas-de-Calais Habitat** : Commission d'Attribution de Logements dématérialisée Côte d'Opale, Audomarois et Commission d'Attribution de Logements dématérialisée de l'Arrageois
- 12 Mai 2020 : **Pas-de-Calais Habitat** : Commission d'Appel d'Offres dématérialisée
- 13 Mai 2020 : **Maisons et Cités** : Commission d'Attribution de Logement numérique de Lens
- 14 Mai 2020 : **Pas-de-Calais Habitat** : Commission d'Attribution de Logements dématérialisée de Béthune et Bruay
- 15 Mai 2020 : **Pas-de-Calais Habitat** : Conseil d'Administration dématérialisé
- 18 Mai 2020 : **SIGH** : Commission d'Attribution de Logements dématérialisée de Lille, d'Arras et de l'Artois
- 18 Mai 2020 : **Pas-de-Calais Habitat** : Commission d'Attribution de Logements dématérialisée Côte d'Opale, Audomarois et Commission d'Attribution de Logements dématérialisée de l'Arrageois
- 21 Mai 2020 : **Pas-de-Calais Habitat** : Commission d'Attribution de Logements dématérialisée de Béthune et Bruay
- 25 Mai 2020 : **SIGH** : Commission d'Attribution de Logements dématérialisée de Lille, d'Arras et de l'Artois
- 25 Mai 2020 : **Pas-de-Calais Habitat** : Commission d'Attribution de Logements dématérialisée Côte d'Opale, Audomarois et Commission d'Attribution de Logements dématérialisée de l'Arrageois
- 28 Mai 2020 : **Pas-de-Calais Habitat** : Commission d'Attribution de Logements dématérialisée de Béthune et Bruay
- 29 Mai 2020 : **Pas-de-Calais Habitat** : bureau sans doute dématérialisé

*A savoir : à Pas-de-Calais Habitat, des Commissions d'Attribution de Logements dématérialisées ont lieu aussi pour Lens et Hénin-Beaumont, sans l'UFC Que-Choisir.*

## LES DATES DU MOIS



## ORDRE DU JOUR



- Non connus au jour de la rédaction de ce bulletin (ils parviennent 7 jours avant la date de réunion)

## COMPTES RENDUS DES REUNIONS



- **SIA, SIGH, Maisons et Cités, Pas-de-Calais Habitat** : aucune réunion d'instance n'a eu lieu en Avril
- **SIGH** : a proposé la signature d'une charte pour les locataires ayant une baisse de revenus et des difficultés à payer leur loyer (étalement de la dette sur plusieurs mois et mise en relation avec les services sociaux ou organismes pouvant les accompagner). L'UFC Que-Choisir a donné son accord.
- **Pas-de-Calais Habitat** : un mail a été envoyé par l'UFC au Président de Pas-de-Calais Habitat pour demander à être associé aux mesures de déconfinement qui seront prises, avec des questions sur :
  - Les mesures de protection prises pour le personnel et ce qui est prévu pour les locataires
  - La réouverture du Point Dialogue, et des sites,
  - La reprise du ménage complet et celle des petits travaux,
  - Le paiement des loyers en cas de baisse de revenus
  - Et pour savoir comment les locataires seront informés.

Dans les jours et semaines qui viennent, nous continuerons de chercher à avoir des réponses à nos questions, et à donner notre avis et nous vous ferons part des réponses obtenues au fur et à mesure.

## NOS REUSSITES



En février un futur locataire avait eu un rendez-vous pour visiter et faire l'état des lieux de son futur logement en fin de journée. La visite s'est fait à la lampe de poche, et le locataire avait malgré tout signé son bail et obtenu les clefs. Le lendemain matin sa femme est allée sur place, avec lui, et elle a constaté un certain nombre de désordres qui l'ont amenée à refuser ce logement. Elle nous a contactés immédiatement et nous avons tout de suite saisi le bailleur. Très vite aussi, devant l'irrégularité dans l'établissement de l'état des lieux, le bailleur a accepté de résilier le bail sans conséquence financière pour le locataire.

VOS  
CORRESPONDANTS  
UFC Que-Choisir



Pendant le confinement nous continuons à assurer une permanence à domicile et à intervenir auprès de votre bailleur si besoin. Il faut nous contacter, soit par téléphone au 03 21 23 22 98, soit par mail à : [contact@artois.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@artois.ufcquechoisir.fr). Les messages laissés sont transmis aux personnes concernées qui vous recontactent ensuite.

Dès que le confinement prendra fin nous serons de nouveau joignables de la façon suivante :

- **Pas-De-Calais Habitat** : Françoise DUHEN – Cathy BRAS -Bernard DUBUIS avec Annie LALY :
  1. Contact téléphone : 03.21.23.22.97 (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 – 14h00 à 17h00).
  2. Permanence spécifique le jeudi après-midi => ARRAS, Maison des Sociétés, 16 rue Aristide Briand (3<sup>ème</sup> étage)
  3. Courriel : [representantlocataires.pasdecalaishabitat@artois.ufcquechoisir.fr](mailto:representantlocataires.pasdecalaishabitat@artois.ufcquechoisir.fr)
  
- **Maisons et Cités** : Jacques DUPUIS
  1. Contact téléphone : 06 52 07 44 32 ou 03 21 23 22 97 (du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 14h00 à 17h00)
  2. Permanence les mercredi et vendredi après-midi => 45 rue François Gautier à Lens de 14h00 à 17h00.
  3. Courriel : [representantlocataires.maisonsetcites@artois.ufcquechoisir.fr](mailto:representantlocataires.maisonsetcites@artois.ufcquechoisir.fr)
  
- **SIA** : Nathalie DUPUIS avec Annie LALY, Francis KACZMAREK
  1. Téléphone : 03.21.23.22.97 (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 – 14h00 à 17h00).
  2. Permanence spécifique le mercredi après-midi à ARRAS, Maison des Sociétés, 16 rue Aristide Briand (3<sup>ème</sup> étage).
  3. Courriel : [contact@artois.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@artois.ufcquechoisir.fr)
  
- **SIGH** : Pierre PRUVOST et Nathalie DUPUIS avec Annie LALY,
  1. Téléphone : 03.21.23.22.97 (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 – 14h00 à 17h00).
  2. Permanence spécifique à BAPAUME tous les vendredis de 9h00 à 11h00 à l'ancienne poste (rue JB Lequette),
  3. Courriel : [contact@artois.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@artois.ufcquechoisir.fr)